

# REGARDS SUR MAY

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

JUIN 2015 - NUMERO 72



### Edito du Maire

Avec la disparition de Mme Lucienne MALLET le 30 mai dernier, présidente du club de la détente de May depuis 2012, c'est la vie associative du village qui est bousculée. Dévouée et débordante d'énergie, elle a su contribuer au développement de son association et au bien être de ses adhérents. Mme MALLET était toujours volontaire et son investissement dans le village est un exemple pour nous tous. Notre village est riche de nombreuses associations dynamiques, qui contribuent au bien vivre ensemble. C'est rare aujourd'hui et le conseil municipal a renouvelé sa confiance à toutes les associations de May en accordant 10 500 € de subventions.

### Budget 2015

Le conseil municipal a voté le budget 2015 le 9 avril dernier. La bonne gestion budgétaire des années précédentes nous permet d'envisager 2015 de façon plutôt positive. Par contre, avec la baisse des dotations de l'état (-15%) auprès des communes et de -38% au niveau de la communauté de communes, il nous faudra faire des choix à l'avenir en matière de travaux, de gestion de l'école et de l'emploi. L'état se désengage progressivement et nous laisse avec nos charges : surcoût de 28 000 €/an pour les nouveaux rythmes scolaires, réduction de personnel dans l'administration qui nous aide au quotidien, baisse des dotations... Afin d'anticiper, nous avons voté une augmentation de 4% des impôts directs de la commune (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti et la CFE). Cela fait au moins 30 années que ces taux n'avaient pas augmenté. Il est de notre responsabilité de maintenir un cadre de vie agréable pour qu'il y fasse « bon vivre ». Il nous faut donc maintenir autant que possible notre budget.

### Périscolaire, NAP et cantine

Après 3 années de gestion du périscolaire avec l'entreprise Léo Lagrange, nous avons relancé un appel d'offre pour la gestion des NAP et du périscolaire. Nous avons reçu deux offres et Léo Lagrange a été retenu pour poursuivre son travail. Le contrat sera de 1 an. Pour la rentrée scolaire prochaine j'ai voulu moderniser les inscriptions et les paiements au niveau des NAP, du périscolaire et de la cantine. Nous avons investi dans un logiciel en ligne, qui permettra à tous d'inscrire ses enfants aux activités de la commune depuis son ordinateur, sa tablette. Terminé les files d'attente ! Le règlement sera lui aussi modernisé et sera effectué par prélèvement. Nous vous communiquerons tous les détails avant la rentrée et ce changement sera effectif pour les réservations d'octobre, septembre restant géré par du papier.

### Appel d'offre PLU

Nous devons transformer notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme d'ici le printemps 2017. Après un appel d'offre, le cabinet d'étude Geogram de Vitry les Reims a été retenu. Une vingtaine de réunions de travail vont s'échelonner sur 22 mois. La commission PLU se réunira tous les mois et vous serez bien évidemment conviés à participer à des réunions publiques. La commission va se réunir une première fois en juin. Ce PLU est un temps fort des 2 prochaines années car il dessinera les contours de notre village à 20 ans. Ce sera la base de notre urbanisation future.

### Les travaux

Nous avons prévu d'ici la fin de l'année de réparer le toit du Mille-Clubs, de changer 8 fenêtres au 2ème étage de l'école, de mettre en place un défibrillateur au niveau de la mairie ainsi qu'un radar pédagogique à l'entrée du village. Nous poursuivons notre mise aux normes électriques par le changement de nos deux dernières armoires d'éclairage public. Nous renouvelons l'ensemble des tables, chaises et vaisselles du Mille-Clubs. Et enfin vous avez sûrement croisé notre nouvelle tondeuse dans les rues de May (le terrain de foot se tond 2 fois plus vite !).

L'été approche à grands pas et nous accueillons le centre de loisirs pour la communauté de communes durant les 2 mois d'été (c'est une première !) si les effectifs sont suffisants. Il sera géré par Charlotte Loisirs.

En cette fin d'année scolaire, je me permets de vous souhaiter d'excellentes vacances ensoleillées et reposantes pour tous.

Pascal MEHEUT

### SOMMAIRE

Edito du maire	1
Institution	2
Le mot de Marie-Thérèse	5
Informations Mairie	5
Enfance & scolarité	7
Associations	11
Que faire cet été ?	13
Un peu d'histoire	14
La recette de Stéphanie	15
Où est-ce ?	16

# INSTITUTION

## Elaboration de notre Plan Local d'Urbanisme

ETAPE EN COURS : Sélection de l'organisme qui nous aidera dans cette tâche.

Suite à l'appel d'offre que la Commune de May a lancé en Mars 2015, et dont la date limite de dépôt des dossiers était le 30 avril dernier, nous avons reçu 8 propositions.

Ces dossiers viennent de cabinets d'architectes, de géomètres, et d'urbanistes situés en région parisienne, dans la Somme et dans la Marne ; comptant de 60 salariés à un seul !

A l'aide d'outils de pondération, reprenant les 3 thèmes principaux (constitution de l'équipe dédiée à notre projet, la méthodologie utilisée, le prix), nous avons évalué chacun des dossiers. Ce fut long, avec des surprises et des déceptions.

Le bureau ayant obtenu la meilleure note est GEOGRAM de Witryles Reims dans la Marne.

L'équipe dédiée à notre projet sera de 4 personnes. Elles ont réalisé ou élaborent actuellement 11 PLU en Seine-et-Marne sur des projets identiques au nôtre (elles travaillent actuellement sur celui de Crouy) .Pour notre projet, elles prévoient une étude d'environ 20 mois jalonnée de 17 réunions (de travail et concertation avec la population).

Le montant demandé est de 20.988 euro TTC ( et ce sont les moins chers !!).

De plus, ils participent à l'élaboration du Shéma de COhérence Territorial (SCoT) avec le syndicat Marne Ourcq (auquel appartient notre commune). Une fois validé, ce document imposera les grandes lignes de notre futur P.L.U., il paraît judicieux que ce soit le même cabinet qui travaille sur notre P.L.U.

## DAE

D'ici quelques semaines, notre commune sera désormais équipée d'un **Dé**fibri**l**ateur **A**utomatisé **E**xterne. Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Celui-ci sera protégé dans une armoire et installé sur la façade de la mairie, ainsi il sera à disposition de tous.

Chaque année, environ 50 000 personnes en France meurent d'un arrêt cardiaque. Beaucoup de ces décès surviennent en présence de témoins qui sont bien souvent impuissants devant ce drame devant lequel il faudrait intervenir rapidement. Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et la leur sécurité d'utilisation.

Pourquoi un défibrillateur à disposition du public ?

Avec un délai d'intervention des secours qui peut difficilement être réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public.

Tout en appelant le 15 ou le 112, les services d'urgences se chargeront d'envoyer les secours adaptés, l'utilisateur du défibrillateur sera guidé pour prendre en charge rapidement la victime. Attention, les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre, peuvent désormais composer le 114 qu'elles soient victimes ou témoins, 24h/24, 7j/7, par SMS ou par fax.

### Mairie de May-en-Multien

4 place de la Mairie 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

Fax. : 01 60 01 18 15

Courriel : [mairie.may-en-multien@laposte.net](mailto:mairie.may-en-multien@laposte.net)

site : [www.may-en-multien.fr](http://www.may-en-multien.fr)

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

. Lundi et mardi de 15h à 18h

. Mercredi (fermé au public)

. Jeudi de 18h à 20h (permanence des élus)

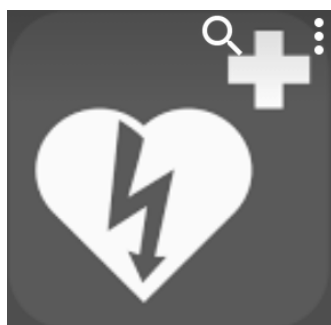
. Samedi de 9h15 à 12h15

Quels sont les signes d'un Accident Vasculaire Cérébral ?

- un engourdissement du visage : impossibilité de sourire, la lèvre est tombante d'un côté ;
- une perte de force ou un engourdissement du membre supérieur (impossibilité de lever le bras) ;
- un trouble de la parole : difficulté à parler ou à répéter une phrase ;
- une difficulté à comprendre son interlocuteur ;
- un engourdissement ou une faiblesse de la jambe ;
- une perte soudaine de l'équilibre : instabilité en marchant, comme en cas d'ivresse ;
- un mal de tête intense, brutal et inhabituel ;
- un problème de vision, même temporaire : perte de la vue d'un œil ou vision double.

Y-a-t-il des risques à l'utilisation de cet appareil ?

Après la pose des électrodes, l'appareil procède à un diagnostic qui décidera, ou pas, son déclenchement. Le défibrillateur ne délivrera donc de choc électrique que si celui-ci est nécessaire. Il ne choque que les fibrillations ventriculaires. Il va aussi guider l'utilisateur pour la réalisation du massage cardiaque, indispensable pour assurer la circulation du sang. Les données collectées par l'appareil serviront ensuite aux services de secours.



Votre smartphone peut lui aussi vous sauver la vie !

Bien sûr il ne vous fera pas de bouche à bouche, ni un massage cardiaque, mais si vous téléchargez l'application (gratuite et multilingue) Staying Alive disponible pour Iphone et Androïd vous pourrez où que vous soyez, trouver un défibrillateur ou faire appel à un Bon Samaritain. Vous connaissez les gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque ? Vous avez la possibilité de vous enregistrer comme Bon Samaritain ainsi, en cas d'arrêt cardiaque, les services de secours, grâce à la géolocalisation des défibrillateurs (déjà plus de 65.000 répertoriés) peuvent vous envoyer une alerte pour que vous utilisiez le défibrillateur le plus proche de vous si vous êtes disponible. L'application Staying Alive permet d'apprendre les gestes qui sauvent grâce à des vidéos et recense les défibrillateurs dans le monde et permet facilement d'en signaler de nouveaux.

Une réunion d'information, sera prochainement animée par la société Imedex, durant laquelle le formateur nous expliquera le fonctionnement de l'appareil avec une mise en situation.

Nous avons l'intention de renouveler ce genre de formation une fois par an, afin de toucher un plus grand public et si nous souhaitons ne jamais en avoir besoin, il est rassurant de savoir que cet outil est désormais à disposition de la population à toute heure.

Virginie Guesdon



## SECURITE ROUTIERE

Depuis plusieurs années et mandats présidentiels successifs, la lutte contre l'insécurité routière en France s'est accentuée. C'est donc dans ce sens et pour répondre à la demande de certains de ses concitoyens que la municipalité a fait le choix de la prévention. En effet, les membres du conseil ont voté en faveur de la mise en place d'un radar pédagogique sur la R.D. 405 à l'entrée du village dans le but de faire ralentir les véhicules en provenance de Meaux. Nous ne doutons pas que l'installation de ce moyen de prévention, qui sera effective courant 2015, sera un outil efficace face au danger que représente la vitesse excessive en agglomération.

Nous vous informons également qu'une étude est en cours pour abaisser la vitesse des véhicules circulant sur la rue de Crouy, problème pour lequel nous avons été régulièrement sensibilisés. Ce projet s'inscrit dans l'intérêt que nous portons à la protection de la population.

Enfin, nous avons remarqué que quelques véhicules stationnaient de façon abusive dans les rues de notre village et portaient les signes manifestes de voitures non roulantes et abandonnées. Même si ces véhicules dit « ventouse » ne causent pas une gêne à la circulation, cela nuit à l'image de la commune qui ne doit pas devenir un cimetière à épaves.

Frédéric Grandseigne



## ETAT-CIVIL

### NAISSANCE

Kérene DJOUTSA, née le 18 janvier 2015 à Meaux, 20 rue du Pré Gault.

Charlotte BERJOT, née le 27 février 2015 à Meaux, 50 rue de Soissons.

Lee Loo MISZTAL, née le 28 mars 2015 à Meaux, 25 rue des Carrières.

Paul GARNIER, né le 5 mai 2015 à Meaux, 1 rue de Lizy.

### MARIAGES

du 25 avril 2015 entre Olivier DESALME et Amandine DEVILLE domiciliés 28bis rue du Pré Gault

*Publication de mariage :*

Entre Nicolas TRIPET et Sandrine RAFIN : mariage prévu le 13 juin 2015 ; domiciliés 13 rue de Bluteau

### DECES

VANDENHOLE Colette épouse THIOUX (59 ans) décédée le 24 janvier 2015 à Meaux, 3 Cour du Pré Gault.

GOURDON René (93 ans) décédé le 9 avril 2015 à Meaux 9 rue de Glatigny.

POULLIER Lucienne veuve MALLET (74 ans) décédée le 30 mai 2015 à Meaux, rue de Bluteau

*Mais aussi des « anciens de May » qui ont été inhumés au cimetière de May :*

*KRECZMANN Miralda veuve BOUVRANDE (94 ans), décédée le 2 mars 2015 à St Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines)*

*VAN LIEROP Colette (78 ans) décédée le 24 avril 2015 à Franconville (Val d'Oise)*

### RECENSEMENT MILITAIRE

Personnes concernées : tous les jeunes gens (filles et garçons) de nationalité FRANÇAISE, nés en Avril, Mai et Juin 1999 doivent se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans, et avant le 30 juin 2015. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

### RAMASSAGE DES EXTRA-MENAGERS

- Jeudi 5 novembre 2015

### RAMASSAGE DES DECHETS VERTS 2015

Samedi 13 Juin, de 10 h 30 à 12 h, la Communauté de communes, en partenariat avec le SMITOM Nord Seine et Marne, a proposé à ses habitants une matinée sur la valorisation des déchets verts au jardin et le compostage.

Il était possible de repartir avec du compost mis à disposition par le SMITOM. (Pour info : rappel du prix d'un composteur fourni par le SMITOM : 22 €).

**NOUVEAUTÉ** : le SMITOM met à disposition des habitants des poules pondeuses qui leur permettront de réduire les déchets alimentaires issus des repas. Contactez le SMITOM (M. Bosse-Platière au 01 60 44 44 59).

## ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MÉDECIN à ACY-EN-MULTIEN (60)

Le docteur Florentina FAUREANU est installée à Acy-en-Multien 20 Place du Marché. Consultations sur rendez-vous au 03 44 88 52 90.

## OPÉRATION

### « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Service gratuit dirigé par la Gendarmerie, qui se chargera de surveiller plus particulièrement votre propriété pendant votre absence. Il vous suffit simplement de remplir un formulaire, soit en mairie, soit directement à la brigade de gendarmerie de Lizy. Sachez que ce service vous est proposé pour toute absence au cours de l'année et pas uniquement en période estivale. N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie ou à la mairie, toute situation ou tout véhicule en stationnement qui vous paraît suspect. Enfin, pensez que la solidarité évite bien souvent des désagréments....

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des horaires pour la production du bruit.

- Les jours ouvrés : de 07h à 20h
- Les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



# INFOS MAIRIE

## INCIVILITES !!!

Vive la saison estivale avec le plaisir retrouvé de profiter de nos jardins et terrasses, des apéritifs et barbecues entre amis ou en famille et des balades dans les rues et chemins paisibles de notre village...

Malheureusement, ces moments peuvent très vite être gâchés par des bruits de toute sorte !

Le fait de rouler de façon intempestive avec des motos de cross, quads ou autre véhicule à moteur de même type, homologués ou non, à proximité des habitations et de façon répétée constitue un manquement important au respect d'autrui. Nous rappelons qu'un arrêté municipal est toujours en vigueur concernant la circulation de ce type de véhicule notamment sur les rues des Vaches et Chevaupierre ainsi que sur le GR menant au canal. Il appartient aux intéressés de prendre conscience de la notion du « vivre ensemble » .

D'autre part, il a été constaté que des jeunes gens se sont récemment amusés à marcher sur les toits de notre Mille Clubs occasionnant ainsi des dégâts importants. Les faits ont été rapportés à la gendarmerie afin de sensibiliser nos forces de l'ordre sur la nécessité d'accentuer les rondes et patrouilles dans notre village et de prévenir des actes de vandalisme récurrents dont la commune et même certains Mahouyots sont victimes. La réparation de ces dégradations entraîne des frais qui sont significatifs sur le budget communal. Comme cela a déjà été le cas pour des faits précédents, la municipalité n'hésitera pas à mettre tout en œuvre afin d'obtenir une réparation du préjudice subi.

Frédéric Grandseigne

## Tranche de vie villageoise



Scène festive extraite de la soirée de la fête des voisins.  
Bravo à tous les participants !

# ENFANCE & SCOLARITÉ

## RESTAURATION SCOLAIRE

### Action lutte anti gaspillage alimentaire

Deux ambassadeurs du SMITOM du Nord Seine et Marne, Mrs Bastien Guilbert et Rémy VION, sont intervenus au sein de notre service de restauration scolaire dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette action s'est déroulée suivant différentes étapes :

- Lundi 26 janvier 2015 : observation des enfants.
- Semaine du lundi 2 février au vendredi 6 février 2015 (sauf mercredi) : une pesée des restes alimentaires a été effectuée tous les midis pendant une semaine.
- Mardi 10 février 2015 : les enfants ont été invités à identifier les différents enjeux liés à la problématique du gaspillage alimentaire.
- Lundi 9 et mardi 10 mars : sur le temps du déjeuner, les enfants ont réalisé des affiches de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire, Ce fut un agréable moment pour les enfants très heureux de participer à cette activité. Les affiches ont été installées dans l'enceinte de la restauration scolaire.
- Semaine du lundi 23 mars au vendredi 27 mars 2015 : une seconde pesée a été effectuée pendant une semaine afin de constater l'impact de l'animation sur le comportement des élèves.

Voici les résultats de cette action :

Relevés de la première pesée pour les élèves du cycle 3 (février 2015)			
	Poids total de la semaine en kg	Moyenne May en Multien en gramme par élèves (pour 98 repas).	Moyenne française en gramme par élèves
Poids de la nourriture jetée concernant les assiettes	<b>8.22 kg</b>	<b>80 g</b>	<b>NC</b>
Poids de la nourriture jetée concernant les barquettes	<b>4.95 kg</b>	<b>50 g</b>	<b>NC</b>
Poids total	<b>13.17 kg</b>	<b>134 g</b>	<b>120 g</b> (Chiffres issus du rapport final 2011 MAAPRAT*)

Relevés de la deuxième pesée pour les élèves du cycle 3 (mars 2015)			
	Poids total de la semaine en kg	Moyenne May en Multien en gramme par élèves (pour 122 repas).	Moyenne française en gramme par élèves
Poids de la nourriture jetée concernant les assiettes	<b>6.40 kg</b>	<b>52 g</b>	<b>NC</b>
Poids de la nourriture jetée concernant les barquettes	<b>3.26 kg</b>	<b>26 g</b>	<b>NC</b>
Poids total	<b>9.6 kg</b>	<b>78 g</b>	<b>120 g</b> (Chiffres issus du rapport final 2011 MAAPRAT*)

\*MAAPRAT : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

# ENFANCE & SCOLARITÉ

Les chiffres concernant la deuxième pesée sont très positifs car les résultats sont en dessous de la moyenne nationale. Bastien Guibert et Rémy Vion ont communiqué ces résultats aux enfants de la restauration scolaire. Ils ont également gentiment apporté des petits cadeaux à tous les participants.

La municipalité tient à remercier les deux ambassadeurs du SMITOM Nord Seine et Marne de leurs interventions ludiques et participatives permettant ainsi de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Francine Thiery

## DROIT A LA GREVE

La loi du 20 août 2008, entrée en vigueur le 1er septembre 2008 oblige les communes à organiser un service d'accueil des enfants en cas de grève des enseignants.

Le Maire est informé par l'inspecteur d'Académie du pourcentage prévisionnel de grévistes de l'école 48 heures avant le début de la grève, délai permettant de préparer la mise en œuvre de l'accueil. Si le taux de grévistes est <25%, l'accueil est assuré par l'état au sein de l'école. Au-delà des 25%, l'accueil est géré par la commune.

La municipalité a décidé de constituer un « vivier d'intervenants » susceptible d'assurer l'encadrement des enfants en cas de grève des enseignants. Aucune qualification spécifique n'est exigée pour participer à cet accueil, le maire veillant à ce que les personnes possèdent les compétences nécessaires. La liste des personnes bénévoles a été transmise à l'inspecteur d'académie afin de vérifier que ces personnes ne figurent pas sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

La municipalité remercie Antoinette LEPAGE, stéphanie NANUS, Jean Claude et Marie José REMBERT, Cindy THIOUX et Caroline PRUDHOMME qui ont accepté de rejoindre le personnel de la petite enfance afin d'assurer l'encadrement des enfants dans de bonnes conditions et en toute sécurité, en cas de grève des enseignants.

Cette démarche sera réitérée pour l'année scolaire 2015/2016, la municipalité vous remercie par avance de votre participation.

Francine Thiery

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

### Organisation des temps scolaires 2015/2016.

Le conseil d'école et la commission scolaire se sont réunis respectivement à 18h et 19h45 le mardi 10 février 2015. Il en ressort que les nouveaux rythmes scolaires fonctionnent bien mais que les enfants sont très fatigués. Après débat,

	Accueil Périscolaire matin	Enseignement matin	Pause méridienne	Enseignement Après midi	Accueil Périscolaire soir
Lundi	7h à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h 30 à 16h30	16h30 à 19h
Mardi	7h à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h 30 à 16h30	16h30 à 19h
Mercredi	7h à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	Accueil de loisirs sans hébergement Organisé par le centre intercommunal d'action sociale (C.I.A.S)	
Jeudi	7h à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h 30 à 16h30	16h30 à 19h
vendredi	7h à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	NAP de 13h 30 à 16h30	16h30 à 19h

L'organisation des temps scolaires est maintenue pour l'année scolaire 2015/2016.

### Mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT)

La réforme des rythmes scolaires est opérationnelle depuis septembre 2014 au sein de l'école de May en Multien. Toutefois, l'organisation actuelle des temps d'enseignement entre dans un cadre dérogatoire. En effet, les heures d'enseignement quotidiennes sont organisées à raison de 6 heures les lundi, mardi, jeudi au lieu des 5h30 prévues par la réforme. Les nouveaux temps d'accueil périscolaire (NAP) ont lieu le vendredi de 13h30 à 16h30.

Cette organisation est le résultat de nombreux échanges, durant des mois (depuis 2013), au cours de nombreuses réunions de concertation entre élus, le corps enseignant, les parents élus, les membres de la commission scolaire,



# ENFANCE & SCOLARITÉ

l'association Leo Lagrange (gestionnaire des accueils périscolaires). Une mûre réflexion a été portée sur le contenu éducatif des NAP. De nombreuses activités et thématiques ont été choisies. (Activités sportives, culturelles et musicales, ateliers autour de l'environnement, activités autour du développement durable...). Ces concertations avec les différents partenaires nous permettent aujourd'hui d'aboutir à la formalisation du Projet Educatif Territorial (PEDT), document demandé par l'état lorsque l'organisation scolaire entre dans un cadre dérogatoire.

Le PEDT utilise toutes les ressources du territoire (associations, équipement sportifs, patrimoine historique etc.) et formalise une démarche permettant à la commune de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant (accueil périscolaire, pause méridienne), pendant l'école, et après l'école (accueil périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement). Le PEDT prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la commune, le préfet, le DASEN par délégation du recteur et les autres partenaires, auxquels le Conseil général peut s'associer. La durée maximale de cet engagement est de trois ans.

Ce PEDT est actuellement en cours de validation. Il sera prochainement mis en ligne via le site internet de la commune.

## Les Nouveaux temps d'accueil périscolaire (NAP)

Les NAP sont gérés par l'association Léo Lagrange Nord Picardie. En moyenne, 45 enfants fréquentent les NAP le vendredi après midi de 13h à 16h30. L'équipe est composée de :

- Gwenaëlle NAPIERAJ, directrice,
- Nadine Thioux, animatrice BAFA,
- Julie CAILLERET, animatrice BAFA,
- Adeline ADAM PORES, animatrice BAFA,
- Un intervenant diplômé d'état des écuries de la Croix.

En ce qui concerne l'encadrement, la réglementation jeunesse et sport prévoit un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans, un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans. La municipalité remercie les parents bénévoles qui, avec la directrice, aident à accompagner en toute sécurité les dix enfants vers le centre équestre.

## Coût de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires - NAP

Afin de financer les trois heures de NAP du vendredi après-midi, la commune a perçu une aide d'état de 50€/enfant scolarisé/an soit 6400 € pour 128 enfants, une participation des familles de 1€/heure /enfant soit environ 4860€. La commune a engagé 4265 € de dépenses pour la formation des animatrices.

Le coût annuel brut de la réforme s'élève à 25175€ pour l'année scolaire 2014/2015 (prestataire – personnel mis à disposition – fluide-formation). Le coût restant à la charge de la commune est de 13915€ pour 45 enfants soit 309€/enfant/an, soit une participation de 2€86/heure/enfant pour l'année scolaire 2014/2015.

Francine Thiery



## INSCRIPTIONS CANTINE

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 2 juin 2015 dans la salle du conseil. Après délibération du conseil municipal, le prix du repas a été fixé à 4€70 pour l'année 2015/2016 ; dans le cadre d'un P.A.I (protocole d'accueil individualisé), le coût d'un « panier repas » pris dans l'enceinte de la restauration scolaire a été fixé à 2€70.

La préparation et la livraison des repas au sein de la restauration scolaire fait l'objet d'un appel d'offre. Le nom du titulaire du marché sera connu lors du prochain conseil municipal.

Les membres du conseil ont également souhaité améliorer et moderniser le service de la restauration scolaire. En effet, un avis favorable a été donné pour l'achat du logiciel « enfance 3D Ouest ». Cette application permet de gérer simplement les différents services (cantine, accueil périscolaire, Temps d'Activité Périscolaire, etc.). Elle est accessible depuis tout ordinateur connecté à internet et nécessite aucune installation sur les postes utilisateurs. Ce logiciel a été pensé et conçu pour être utilisable par le plus grand nombre : pas besoin d'être un professionnel de l'informatique pour s'en servir.

Les familles auront donc accès à « un portail parents » qui leur permettra la visualisation de leurs informations, une commande de repas en ligne, la visualisation des factures, le paiement en ligne...

La livraison du logiciel nécessite un délai d'un mois. Afin de vous permettre d'inscrire votre (vos) enfant(s) à la cantine pour la rentrée de septembre, toutes les informations concernant l'utilisation de cet outil informatique vous seront communiquées par courrier mais également sur le site internet de la commune.

Francine Thiery

## INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR ET AUX NOUVEAUX TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES (NAP)

La gestion et l'organisation de l'accueil périscolaire du matin (7h à 8h30) et du soir (16h30 à 19H) ainsi que des NAP (le vendredi de 13h30 à 16h30) ont fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 2 juin 2015. Le marché a été attribué à l'association Léo Lagrange Nord Ile de France, pour l'année scolaire 2015/2016. La participation des familles pour une séance de 3 heures de NAP a été maintenue par les membres du conseil municipal à 3€.

A noter que la municipalité a souhaité améliorer le fonctionnement des accueils périscolaires. Les familles pourront désormais inscrire les enfants aux accueils périscolaires et aux NAP, régler les factures par le biais d'internet. (portail famille).

Francine Thiery

### Parents d'élèves élus

Le 6 juin 2015 a eu lieu le cross de l'école du Mail Fleuri organisé par l'équipe des parents d'élèves élus. Dans la bonne humeur, sous les encouragements d'un public enthousiaste, les enfants, selon leur catégorie d'âge, se sont élancés dans une course tout terrain près du stade de football. A la fin des courses, les gagnants sont fièrement montés sur le podium et la joie se lisait sur les visages de nos courageux coureurs qui ont tous été récompensés.

Cette journée ensoleillée a été une grande réussite grâce à l'aide de nombreux parents bénévoles, à la participation des enseignants et au soutien de l'ensemble des associations du village, qui par leur présence le jour J, et leur participation financière, nous ont aidés. Merci également aux associations des villages alentour pour leur prêt de matériel et à la Croix Rouge pour sa présence. Un grand merci à la municipalité qui a offert les médailles aux enfants et qui nous a soutenus.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles courses...

Merci encore à tous.

N'oubliez pas notre dernier rendez-vous de l'année : La fête et la kermesse de l'école, le samedi 20 juin

L'équipe des parents d'élèves élus

### L'école du Mail Fleuri

Cette année a été riche en événements. Grâce à des parents d'élèves dynamiques, les enfants ont pu profiter de plusieurs activités:

– Le marché de Noël qui a eu lieu le jour de l'arbre de Noël de la commune,

– Le recyclage du papier : très couteux en temps pour les parents élus mais très intéressant financièrement pour la coopérative scolaire,

– Le cross du 6 juin dernier qui a été un grand succès,

– La kermesse du 20 juin. Au programme: spectacle des enfants, jeux, et petite restauration,

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour faire vivre notre école.

Malgré le plan vigipirate "alerte attentat" (qui devrait être encore en place à la rentrée), les enfants ont pu faire un sortie au parc médiéval de Carisiolas. Cette sortie a coûté au total 3 494 €, la mairie ayant versée une subvention de 1 500 €, la coopérative scolaire a donc payé 1 994 €.

L'année scolaire touchant à sa fin, on prépare déjà la rentrée. En septembre, l'école devrait compter 134 élèves. Ce chiffre est provisoire, des changements interviennent toujours pendant l'été. Les répartitions par classe se feront fin juin - début juillet. Dans l'attente de vous retrouver en septembre, je vous souhaite de bonnes vacances.

Mme Vasseur, directrice

### Après-midi multisports

Samedi 22 aout prochain, pour la 7<sup>o</sup> année, la Mairie et Les Petits Cartables de May, vous proposent une nouvelle après- midi multi sports.

Nous nous retrouverons autour des thèmes habituels (foot, rugby, athlétisme,...), et pour le plaisir de tous La Compagnie de l'Arc de Rouvres reviendra nous enseigner l'art du tir à l'arc.

Les fidèles « Petits Cartables de May » seront de la partie pour nous régaler lors du goûter.

Rendez-vous, samedi 22 aout 2015 à 14h00 au terrain multisports de May.

(inscriptions sur place et renseignements au 06.11.33.19.43)

J.L.Caquais & F.Lebon

## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a organisé récemment les évènements suivants :

- Un loto hivernal, le 07 février, qui a permis aux participants de gagner de nombreux lots.
- Un repas couscous, le 14 mars, où les convives ont passé une très bonne soirée avec un spectacle de danseuses du ventre, une nourriture abondante et une piste de danse.
- La brocante printanière du 05 avril où comme toujours le soleil était au rendez-vous pour permettre à tous de profiter des affaires.
- Une sortie à Paris au théâtre et restaurant le 25 avril.
- La fête des voisins le 29 mai.
- Le loto du 30 mai .

Les membres du comité souhaitent vous informer des manifestations qui sont à venir d'ici l'été :

- Le 13 juillet, la traditionnelle soirée moules-frites.
- Le 18 juillet, sortie au bord de mer.

L'association et ses membres vous souhaitent une agréable période avant de vous revoir sur l'un des prochains évènements communaux.

### UN PETIT COIN D'ARTISTES...

Nous vous proposons cette année de nouveaux spectacles afin de clôturer notre saison. Cela se passera au Mille-Clubs, les 19 et 20 juin.

Vendredi 19 juin à 20h30, (atelier adulte)

- « La villa des Ramiers »

Ils ne se connaissaient pas, et pourtant ils vont vivre ensemble une expérience hors du commun...

Samedi 20 juin à 15h30, (ateliers ados et enfants)

- « La page blanche »

Ecrire un spectacle, c'est compliqué... surtout lorsque l'on a des journées bien remplies. Lorsque la technologie est défaillante, tout peut se transformer en quelques secondes...

- « La légende du mont Guismo »

Une randonnée qui tourne mal, une rencontre quelque peu effrayante... Mais comment s'en sortir ?

Nous interviendrons également le samedi 27 juin lors de la journée des associations organisée par la communauté de communes, à Mary sur Marne, sur l'île aux contes....

Vous pouvez nous contacter par mail, à l'adresse suivante : unpetitcoindartistes@gmail.com

## LES PETITS CARTABLES DE MAY

Le printemps est arrivé avec une météo capricieuse et malgré quelques gouttes, les enfants de l'école sont allés à l'aide d'énigmes, photos, rébus et autres devinettes, à la chasse aux œufs à travers notre village. Une journée jeux avec l'école est prévue ainsi que notre sortie de fin d'année.

Lors de la prochaine assemblée générale, le renouvellement du bureau aura lieu, nous recherchons un ou une président(e), n'hésitez pas à me contacter.

J'espère passer le relais de cette belle aventure afin de continuer à dynamiser notre village, échanger, partager avec enfants et parents. Merci à tous.

Sylvie Gayet

## ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY EN MULTIEN

### BIBLIOTHEQUE

#### Brocante

Comme chaque année à la Fête du Village, le 20 septembre nous proposerons sur notre stand de nombreux livres à prix très modique, les sommes obtenues nous permettront d'acheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque.

Si vous pouvez donner ce jour-là quelque heures de votre temps pour nous aider à installer le stand et à vendre les livres, vous serez les bienvenus.

Nous remercions très vivement tous les généreux donateurs qui nous offrent des livres pour la lecture en bibliothèque ou la vente.

#### Horaires d'été

Pendant les vacances d'été la bibliothèque ouvrira tous les samedis matin de 11 heures à 13h heures.

Nous demandons aux parents d'être vigilants sur le retour des livres de leurs enfants à la bibliothèque, notamment pour les mangas, qui sont si tentants... Tous nos livres sont faciles à identifier grâce à leur code .

Voici les conditions d'adhésion donnant droit au prêt gratuit des livres, revues, b.d., mangas..

- 8€ pour une famille, 6€ pour un adulte, 2€ pour un enfant.

-Gratuité pour les enfants de l'école du village.

#### Troc de plantes

Le troc de plantes du samedi 18 avril a remporté un vif succès; de nombreuses personnes ont échangé leurs plants, semis et boutures et leurs conseils avisés.

Nous envisageons de renouveler l'opération au début de l'automne.

Bonnes vacances à tous.



## ASSOCIATIONS

### FC May

Chers Mahouyots, Chères Mahouyottes,  
Une nouvelle saison s'achève, et quelle saison !!!  
Nous avons connu la création de plusieurs catégories allant des U6 au U17, en passant par le Futsal, et nos deux autres équipes déjà en place : les vétérans et les seniors.

Notre terrain devenant insuffisant, nous mettons en place une entente avec la Commune de Crouy-sur-Ourcq en accord avec leurs dirigeants et nos Maires respectifs. Nous y travaillons et essayons de répondre à la demande grandissante de développer d'autres catégories. Nous vous tiendrons bien volontiers au courant.

La Commune nous a alloué une enveloppe exceptionnelle pour acheter des matériaux nécessaires à la rénovation de nos vestiaires. Pour cela nous recherchons des personnes pouvant nous aider à effectuer les travaux de façon bénévole, ne serait-ce que quelques heures car je suis sûr que dans notre village il y a des personnes qui doivent maîtriser, voire exceller dans la rénovation.

Nous venons de terminer la saison par un tournoi des U6 jusqu'au U11. Près de 150 joueurs sur notre terrain, un réel plaisir d'avoir vu notre stade rempli de nos chérubins, heureux de recevoir leurs médailles et coupes. Avec le soleil en plus comme invité, je remercie les parents d'élèves de nous avoir prêté mains fortes.

Il me reste bien évidemment à remercier tous les membres de notre bureau, les coachs de nous avoir suivi dans notre folle année, les parents d'avoir soutenu leurs enfants pour les matchs à la maison comme à l'extérieur.

Notre prochaine manifestation sera un loto qui aura lieu le samedi 26 septembre 2015, venez nombreux !

Je vous souhaite en mon nom et au nom de toute mon équipe de bonnes vacances, je vous dis à la rentrée, et n'oubliez pas de contacter vos coachs pour les prochaines licences.

Et Allez May !

David Gallet

## HOMMAGE

### Au Revoir et Merci Mme Mallet



Alors que le journal allait être bouclé, nous avons appris le décès de Lucienne Mallet ancienne présidente du Club de la Détente et ancienne patronne de l'Union Commerciale, voisine et amie serviable. Vous vous souvenez c'était justement le sujet de mon dernier article ? Petite épicerie qu'elle a tenue avec son mari jusqu'à il y a 20 ans.

Je suis ravie d'avoir eu la chance de la rencontrer, qu'elle ait pu me confier ses souvenirs, me montrer ses photos. A chacune de nos rencontres elle était joyeuse, bien que nostalgique de sa vie active. Elle attendait avec impatience les beaux jours pour enfin retrouver ses amis et jouer avec eux lors des réunions du Club de la Détente. Elle a longtemps proposé à certaines petites mamies isolées de May de leur faire leurs courses, se rendait à la pharmacie à leur place ou bien les emmenait en consultation médicale. Déformation professionnelle ou dévouement personnel ? Je ne sais pas mais elle était heureuse de pouvoir leur rendre service et de fait était bien triste de ne plus pouvoir le faire depuis l'automne dernier.

Normande de naissance mais Mahouyotte d'adoption, elle était une maman heureuse qui plus est heureuse d'être une mamie. Mme Mallet, vous allez manquer à beaucoup de monde, vous qui avez rendu tant de services à bon nombre d'anciens Mahouyots, on vous merci et au revoir.

Profondément attristée par sa disparition, l'équipe municipale adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

## QUE FAIRE CET ETE ?

Voici quelques idées de sorties pour petits et grands :

**- A l'asso des Bords de Marne :**

Mary sur Marne le 27 juin balades en bateau, théâtre, musique, arts numériques, danse, jeux...  
De quoi passer une très belle journée en famille ! (accès gratuit) Tél 01 60 61 55 00

**- Grande fête médiévale :**

La Ferté-Milon les 27 et 28 juin tournois de chevalerie dans les douves du château, marché médiéval, défilé avec gentes dames et seigneurs, troubadours, archers, banquets et feu de la Saint Jean (accès libre) Tel 03.23.96.77.42

**- Le Parc du Pâtis :**

Venez vous promener et admirer une faune et une flore riches et précieuses, que vous pourrez surprendre au détour d'un chemin ou d'une passerelle, dans les buissons, les étangs... (accès libre)

**- Meaux Plage (accès libre) :**

Comme chaque année baignade surveillée du 4 juillet au 23 août 2015, sports, jeux, activités manuelles, guinguette, restauration,..

**- Le spectacle historique de Meaux « Le guetteur de lumière » :**

Découvrez 1h30 de magie pour un voyage unique dans le temps. (8€ /enfants et 17 € /adultes)

**- Promenade sur la Marne et le canal de Chalifert :**

NOUVEAU à Meaux montez à bord de La Tournaisienne, découvrez le patrimoine naturel, historique et gastronomique au fil de l'eau. (de 5 à 15€ / adultes pour 2 h).  
Office de Tourisme du Pays de Meaux Tél. 01 64 33 02 26

**- Promenade sur l'Ourcq et Guinguette du Port aux Perches :**

Embarquez et venez profiter des paysages verdoyants de la région Tél 06 29 05 56 91 (de 10 à 12 €/pers)

**- Le music-hall à Lucy Nogène :**

La Ferté sous Jouarre les vendredis soirs un spectacle de cirque, de music-hall et de dérision (10 € /pers) Tél : 01.60.01.87.99.

**- Soirée aux chandelles au château de Vaux le Vicomte :**

Tous les samedis soirs du 2 mai au 3 octobre 2015 venez découvrir le château  
A la lumière des bougies et profitez d'une douce promenade dans les jardins romantiques cette année un feu d'artifice or et argent viendra sublimer le ciel étoilé ! Tel 01 64 14 41 90 (de 15 à 19,50 € /pers).

**- Fête des cochons Crépy en Valois :**

Les 30 et 31 août retrouvez saltimbanques, jongleurs, troubadours et cracheurs de feu, et artisans seront présents pour vous proposer des produits du terroir Tel 03 44 59 44 44 (accès libre).



## Altona et Urca ( au choix 3 photos pour illustrer)

Ecoutez cette légende que l'on m'a raconté du fond de ma mémoire je vais vous la conter !

« Il était une fois il y a très très très longtemps deux fées : Urca et Altona, elles étaient sœurs et veillaient, du haut de la montagne des fées, aux destinées de leur vallée où s'étendaient de vastes plaines fertiles et superbes. Les habitants vivaient dans la joie et le bonheur. Près de là, coulait une source mystérieuse « La fontaine des Fées ». Le soir, un énorme rocher, que seule pouvait soulever une vierge, devait fermer la source. Celle qui avait reçu cette mission avait pour nom Norah. Un soir, la jeune fille aperçut un étranger se désaltérant à la source. Norah voulut s'enfuir, mais le jeune homme la supplia de rester et lui raconta ses malheurs. Il lui rapporta que le Roi, son père, avait perdu dans un combat, sa couronne et sa vie. Le soir tombait, le soleil descendit sur l'horizon et la lune s'éleva dans les cieux. Soudain, la source coula avec une abondance inhabituelle. La jeune fille se précipita sur le rocher qu'elle avait oublié de replacer, mais en vain. La pierre resta immobile... Un torrent impétueux déchira le sol entraînant tout sur son passage. Les hommes, les troupeaux, les arbres et Norah, à son tour, furent engloutis dans les profondeurs de l'abîme. Seule, la montagne des fées apparaissait encore. Les deux sœurs implorèrent les Dieux, mais le flot montait toujours et elles furent entraînées à leur tour : Urca vers l'orient, et Altona vers la direction du couchant. On vit alors la reine des fées planer un instant au-dessus des eaux, s'efforçant d'arrêter le torrent, mais un vent violent la repoussa et la fit tourbillonner dans les airs. Le règne des fées était terminé. Des éclairs percèrent les ténèbres et, lorsque la tempête se calma, les eaux en se retirant formèrent diverses vallées, où coulent maintenant plusieurs cours d'eau. Les deux principaux prirent le nom des deux bonnes fées : Urca et Altona, vallées de l'Ourcq et de l'Automne (qui s'étend de Villers -Cotterets (02) à Verberie (60) ). Mais l'âme de Norah ne s'était pas envolée vers les cieux, on voyait parfois le soir l'ombre de la jeune fille se glisser parmi les roseaux. Aujourd'hui son souvenir et celui de la fée Altona planent encore sur la vallée. N'est-ce pas Altona qui revient les soirs où s'étend sur la vallée, la brume alanguie [1]... Jolie légende que celle d'Urca et Altona !

L'Ourcq est non seulement une rivière mais aussi un canal et tous deux traversent nos hameaux ou bien les contournent. Mais qui est-il ? D'où vient-il ? Tout d'abord l'Ourcq est une rivière qui prend sa source près de Courmont (02) elle se termine à Mary sur Marne où ses eaux viennent se mélanger à celles de la Marne. Le Canal autrefois appelé canal des Ducs d'Orléans dû à son appartenance à Philippe d'Orléans (duc et frère de Louis XIV) devient rivière canalisée du Port aux Perches (02) à Mareuil sur Ourcq, de là démarre le véritable canal de l'Ourcq qui finira sa promenade dans le bassin de la Villette à Paris. Sa création résulte d'un souhait d'alimenter la capitale en eau potable, en céréales du pays du Valois et en bois provenant de la forêt de Retz près de Villers-Cotterêts. L'aventure de l'Ourcq débute en 1415 lorsque Charles VI autorise par lettres patentes [2] le prévôt des marchands de Paris [3] à exploiter la rivière d'Ourcq, à charge pour lui d'en assurer l'entretien. Un siècle plus tard le 26 mai 1720, le roi François 1er autorise par lettres patentes le prévôt des marchands à faire curer, nettoyer et rendre navigable les rivières Seine, Marne et Ourcq. Puis c'est le 23 septembre 1802 que les travaux de dérivation de l'Ourcq commencent. Le 2 décembre 1808, l'Ourcq arrive enfin dans le bassin de la Villette et c'est à la fin de l'année 1822 qu'on célèbre l'ouverture du canal reliant Mareuil sur Ourcq à Paris [4].

J'ai tenté de connaître son étymologie : sur wikipédia il est écrit que la première fois que le mot est apparu daterait de 855 et qu'il s'écrivait Urc, sa signification viendrait du mot uorko (tourner). Pourquoi pas, on ne peut pas dire que cette rivière soit une ligne droite. Mais le problème, c'est que la célèbre encyclopédie libre ne donne aucune source. De ce fait, j'ai continué mes recherches sur la toile et j'ai trouvé d'autres hypothèses possibles. Et qui dans un certain sens ne sont pas si éloignées que ça des eaux troubles de l'Ourcq.

D'après le dictionnaire Littré, une ourque est un ancien voilier de transport à deux mâts, navire hollandais à fond plat, dont l'avant et l'arrière sont arrondis. Ces navires offraient en général une vitesse peu performante, si bien que le mot hourque s'applique par ironie à un bateau mal construit et qui avance lentement. Selon le livre Descriptions des arts et métiers par Messieurs de l'Académie Royales des Sciences de Paris de J.E Bertrand tome X (1779) Une Hourque (furca en latin) est un mot gascon qui en français signifie fourche. Nul doute que cette rivière en a quelques-unes.



## UN PEU D'HISTOIRE (suite)

Alors puisque l'étymologie exacte de l'Ourcq reste un mystère, peut-être bien que la fée Urca n'y est pas étrangère ...

Et si jamais vous souhaitez voguer sur les eaux calmes de l'Ourcq il existe des croisières. Renseignements : La Guinguette du Port aux Perches, 06 29 05 56 91 (<http://www.portauxperches.fr/>).

- 1) L'Ondine et le Chevalier, Le légendaire de Retz Contes légendes de la forêt de Retz par Yves Tardieu
- 2) Lettres patentes : texte législatif ordonné par le roi, de nos jours on parle de décret pris par le Président de la République
- 3) Prévôt des marchands de Paris : chef de la municipalité parisienne
- 4) <http://www.aufildelourcq.org/histoire/>

## LA RECETTE DE STEPHANIE

Voici la recettes des roses à la pomme de la fête des voisins

### LES ROSES A LA POMME



Pour 6 roses:

- 2 pommes rouges
- 1 pâte feuilletée
- le jus d'un 1/2 citron
- de la confiture d'abricot
- de la cannelle

Laver les pommes, les couper en 2, enlever le trognon, et couper dans le sens de la largeur en très fines lamelles. Les mettre dans un saladier, ajouter de l'eau et le jus de citron, et mettre au micro-ondes pendant 3 minutes (pour que vos lamelles de pommes se ramollissent sans noircir). Égoutter.

Pendant ce temps, couper la pâte feuilletée en longues lanières d'environ 4 cm de largeur.

Mettre de la confiture d'abricots.

Disposer les lamelles de pommes en les chevauchant un peu sur les 2 cm de la lanière de pâte, saupoudrer de cannelle et rabattre les 2 cm de pâte dessus (photo 1).



Ensuite, rouler votre pâte, de sorte à en faire une rose (photo 2).



Si vous pouvez, disposez vos roses dans un moule à muffins pour qu'elles se tiennent bien pendant la cuisson.

Faire cuire 40 minutes à 160°C.

Laisser les roses refroidir et saupoudrer de sucre glace.

Venez partagez ensuite vos créations sur le groupe (*maintenu bénévolement par quelques habitants*) "May en Multien" de Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/MayEnMultien/>

## OU EST-CE ?

### Solution du numéro précédent :

Il s'agissait de l'ancien café de Vernelle, aujourd'hui c'est une maison d'habitation privée.



### Voici le nouveau défi !

Où est-ce donc ?

